



DECISION N° 1.000605 /MINFOPRA/SG/C.AD-HOC/ST DU 15 AVR, 2020  
PORTANT MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS AU MINISTERE DES  
RELATIONS EXTERIEURES

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,  
PRESIDENT DU COMITE AD-HOC,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;

Vu le décret n°78/484 du 09 novembre 1978, fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ; modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012, portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018, portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°008662/MINFOPRA du 29 novembre 2018, portant création, organisation et fonctionnement du Comité ad hoc chargé du recrutement des personnels temporaires pour le compte de l'Intendance du Palais de l'Unité, des pavillons et Résidences Présidentiels, des Services du Premier Ministre, du Ministère de la Défense et des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, au titre de l'exercice budgétaire 2019 ;

Vu la correspondance n°B70/d-16/SG/PM, du Secrétaire Général des Services du Premier Ministre en date du 18 février 2019, répercutant les instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement sur la contractualisation de tous les personnels temporaires en service à l'Intendance du Palais de l'Unité, des pavillons et Résidences Présidentiels, dans les Services du Premier Ministre, au Ministère de la Défense et dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant les nécessités de service,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les personnels dont les noms suivent, retenus dans le cadre de la contractualisation des personnels temporaires en service dans certaines administrations, sont mis à la disposition du Ministère des Relations Extérieures.

Il s'agit de :

N°	NOMS ET PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	CADRE
1	ABOSSOLO BEYEM née EFFALA MBIDA Jeanne Olivia Denise	29/04/1989	BONABERI	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
2	ANGO Anne Annie	02/10/1987	BANKA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
3	ATEBA EPOH Helene Marielle	07/07/1990	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
4	BELLA Patrick Joël	14/12/1984	ONDONDO	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
5	DJUDJE KAMDOUM Mireille	15/05/1983	BAMENDA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
6	EBANGA Emmanuel Noel	24/12/1986	NKONGOA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
7	EDJEME MONEBENE Patrick Marcel	07/07/1989	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
8	ELOMO MBALLA Emmanuelle Lucienne	11/12/1995	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
9	ENYEGUE Mathieu	07/10/1983	MELONDO- MVENGUE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
10	ESSOMBA MBA William Landry	26/07/1989	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
11	EYENGA EDA Rosalie	28/10/1984	EVODOULA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
12	FOUDA NDONGO Crescence Francine	16/09/1991	LEGOM (OBALA)	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
13	Francis LYONGA NGNEKOU CHINJONG	06/06/1986	BUEA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
14	MBALLA Crésence Irène	19/11/1985	NKONGBINGUELA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION

15	MBANG Jean-Jacques	02/11/1985	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
16	MENGUE YOBO Charlene Sandrine	10/09/1985	AKONOLINGA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
17	MINKOUA Samuel Arthur	06/08/1995	KRIBI	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
18	NDO ETO Jean Chrislin	14/02/1991	AKAM-BITAM	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
19	NDONGO Achille Damien	14/09/1984	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
20	NDZIE Joseph	16/10/1986	BIWONG-BANE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
21	NGA ONDOA NDONGO Christian	16/02/1986	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
22	NKOUMOU OBAM Christian Cyrille	27/06/1988	ENONGAL	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
23	NSOH ZAM Jean Marie	24/04/1991	EBLOWA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
24	NTIECHE NJIEMOU ILIASOU Junior	13/03/1990	FOUMBAN	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
25	NTSAMA NDONGO Sébastien	10/12/1997	LOUA I	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
26	Roger ABOMO ZEH	09/03/1989	SANGMELIMA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
27	TOOSSOM MAÏMOUNATOU	08/03/1991	NGAOUNDERE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION

**Article 2 : (1)** Les intéressés sont astreints à prendre le service dans ladite administration dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de signature de la présente décision.

**(2)** Passé ce délai et en l'absence de tout certificat de prise de service, le processus de recrutement sera annulé en ce qui les concerne exclusivement.

**Article 3** : Le certificat de prise de service doit être signé par le Chef de structure ou un responsable assumant les fonctions de gestion des ressources humaines dans l'Administration concernée.

**Article 4** : Ledit certificat de prise de service assorti d'une copie de l'acte d'affectation, sera retourné par bordereau au Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Président du Comité Ad-hoc.

**Article 5** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 15 AVR 2020

**AMPLIATIONS :**

- SG/PM
- MINFI
- MINFOPRA/CAB/SG/DCNS/DGC
- ST/C.AD-HOC
- INTENDANCE / PRC
- MINDEF
- CONSUPE



*Joseph Lé*